

**À :** Tous les participants  
**Date :** 2 mai 2022  
**Objet :** *Déclaration du Régisseur Pierre Dupont*

---

## DÉCLARATION DU RÉGISSEUR PIERRE DUPONT

Je, soussigné, Pierre Dupont, régisseur à la Régie de l'énergie, déclare ce qui suit :

1. Le 8 septembre 2021, j'ai été nommé par le gouvernement du Québec à titre de régisseur de la Régie de l'énergie pour un mandat de cinq ans à compter du 20 septembre 2021. Depuis, je suis désigné par le président de la Régie pour étudier diverses demandes qui sont soumises à l'examen de la Régie.
2. Il m'apparaît nécessaire, aux fins des objectifs de transparence, d'objectivité et d'impartialité qui doivent gouverner ma conduite dans l'étude de toute demande qui m'est confiée par le président, de faire la présente déclaration et d'informer les participants aux travaux de la Régie des faits suivants.
3. Ma fille, Claudia Dupont, occupera, à compter du 16 mai 2022, un emploi à titre de professionnelle au Secteur à l'Innovation et à la Transition Énergétique (SITÉ) du ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du gouvernement du Québec.
4. Conformément à l'article 5 du *Code de déontologie des régisseurs*, dans l'exercice de mes fonctions, je dois éviter de me placer dans une situation de conflit d'intérêts.
5. La Régie n'exerce aucune compétence sur les activités du SITÉ et ce dernier n'est d'aucune façon intervenant dans les dossiers dont la Régie est chargée du traitement. Malgré cela, pour des fins de transparence et pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts, je considère important que les participants en soient informés.

Montréal, le 2 mai 2022

Pierre Dupont, Régisseur